

Toutes les stations radiocôtières font rapport des navires avec lesquels ils ont établi la liaison; ces rapports sont complétés par d'autres concernant les navires aperçus par les stations de signaux visuels reliées au service radio de la côte orientale.

La côte orientale compte 5 stations de signalisation visuelle: Point-Tupper, Halifax, Camperdown, Saint-Jean et l'île aux Perdrix. En outre, le bateau-phare *Lurher* signale par radio à la station côtière la plus rapprochée tous les navires hélés et aperçus.

Signaux horaires.—L'Observatoire fédéral du ministère des Mines et des Relevés techniques, à Ottawa, assure un service ininterrompu de signaux horaires que donne sa station de radio CHU sur 3,330, 7,335 et 14,670 kilocycles. Ces signaux sont transmis continuellement, nuit et jour, et sont utiles aux prospecteurs et aux équipes d'arpenteurs, à qui ils permettent d'établir avec précision leur position géographique.

En 1949, trois émetteurs ont été achetés par l'Observatoire et installés à la station de transmission par ondes courtes d'Ottawa, où le personnel de la Division de la radio du ministère des Transports en assure l'entretien et le fonctionnement.

Les signaux horaires sont relayés de l'Observatoire fédéral jusqu'à Halifax (N.-É.) et Port-Churchill (Man.). Ces signaux sont transmis par la station côtière d'Halifax (Albro-Lake) (CFH) tous les jours à 0300 H.M.G. sur 115 et sur 5502.5 kc/s simultanément de même qu'à 1500 H.M.G. sur 115 et sur 9040 kc/s, et par la station côtière de Port-Churchill (VAP) tous les jours à 1500 H.M.G. sur 500 kc/s.

Les signaux horaires sont également relayés de l'Observatoire de Saint-Jean (N.-B.) à la station côtière de Camperdown (VCS), qui les émet tous les jours, sauf le dimanche, à 1400 H.M.G. sur 417 kc/s.

Radar.—Nombre de navires marchands ont maintenant le radar, qui, outre son utilité comme moyen de sécurité, réduit les frais d'exploitation des navires en leur permettant de poursuivre leur route par faible visibilité. Des réflecteurs ont été installés, à titre d'essai, sur des bouées le long de la côte est afin de permettre aux navires de détecter ces bouées sur leur radar à bien plus grande distance.

Le ministère des Transports et le Conseil national de recherches travaillent de concert au perfectionnement du balisage radar terrestre pour la navigation à l'entrée des ports. Les installations de la station de radiogoniométrie de Camperdown, à l'entrée du port d'Halifax, au pont Lion-s'-Gate, à Vancouver, et à l'entrée du port de Vancouver donnent des résultats encourageants.

Consultations médicales assurées aux navires en mer.—Les navires en mer peuvent bénéficier de consultations médicales par l'entremise de l'une quelconque des stations côtières du ministère. Les dépêches reçues des navires sont communiquées au plus proche médecin du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et sa réponse est transmise au navire.

Secours aux navires en détresse.—Les stations de radio de l'État, pendant l'année financière terminée le 31 mars 1950, ont secouru 90 navires et avions en danger ou en détresse.